

LE GOUVERNEMENT INVITE LES ADMINISTRATIONS À DONNER UN NOUVEAU COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et les nouvelles annonces d'Emmanuel Macron, le Premier ministre Jean Castex a annoncé que, *"sur l'ensemble du territoire, les administrations devront mettre en place deux à trois jours de télétravail par semaine"*. Cette incitation concernait pour le moment les administrations en zone d'alerte renforcée ou maximale.



© Ludovic Marin/AFP

Une incitation en forme d'injonction. L'état d'urgence sanitaire ayant été déclaré à partir du samedi 17 octobre, le gouvernement pousse très fortement les employeurs publics à renforcer la mise en place du télétravail au sein des administrations. Un point sur lequel le Premier ministre, Jean Castex, est revenu jeudi 15 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse où ont été détaillées les annonces effectuées la veille par le président de la République.

"Chaque fois que cela est possible et que cela peut être concilié avec les nécessités du service, les administrations définiront dès la semaine prochaine une organisation du travail intégrant 2 à 3 jours de télétravail par semaine", a ainsi affirmé le chef du gouvernement.

Circulaire de la ministre de la Fonction publique

Cette incitation vaut *"sur l'ensemble du territoire"*, a précisé le chef du gouvernement. Si l'exécutif appelait déjà à privilégier le télétravail dans l'ensemble du secteur public, cette

recommandation de 2 à 3 jours de télétravail par semaine ne valait pour le moment que pour les zones d'alerte renforcée et maximale.

"Dans les zones d'alerte renforcée et maximale, la pratique du télétravail doit être incitée très fortement par les employeurs", soulignait ainsi la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, dans une circulaire du 7 octobre adressée aux autres membres du gouvernement. Elle y invitait les ministres *"à demander à l'ensemble de vos chefs de service de définir sans délai des organisations de travail qui intègrent 2 à 3 jours de télétravail par semaine pour les agents dont les missions peuvent être exercées en télétravail, chaque fois que cela peut être concilié avec les nécessités de service".*

Pour rappel, hors enseignants, 20 % des agents de l'État sont aujourd'hui équipés pour pouvoir travailler de chez eux comme au bureau. *"Le plan de montée en charge de l'équipement devrait nous amener à peu près à 25 % à la fin de l'année",* expliquait récemment la ministre *[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet].*

par Bastien SCORDIA